

Le cuisinier ne voulait plus « travailler chez Mickey »

SUICIDE. Les proches de Franck Claret, qui a mis fin à ses jours fin mars, ont découvert une inscription semblant expliquer son geste.

**QUINCY-VOISINS
(SEINE-ET-MARNE)**

« Je t'aime. Je ne peux aller travailler chez Mickey. Pardon mes enfants. » Difficiles à déchiffrer mais gravés sur le mur enduit de plâtre et recouvert de tags de la dépendance où il s'est suicidé fin mars, ces quelques mots, vraisemblablement écrits par Franck Claret, ne laissent guère de doutes sur son geste. Hier, à la demande de sa famille, les gendarmes d'Esbly ont constaté la présence de ces inscriptions au domicile de l'ancien chef de cuisine du Disneyland Hôtel, à Quincy-Voisins (Seine-et-Marne).

Selon Pierre-Louis Neut, son beau-père, le salarié avait également écrit un SMS à ses proches peu avant de commettre l'irréparable. « Il ne l'a finalement pas envoyé, mais nous l'avons retrouvé dans les brouillons

de son téléphone portable », précise Pierre-Louis Neut... L'homme, qui avait reçu son gendre chez lui dans les Cévennes pendant une dizaine de jours peu avant son suicide, est convaincu que « le travail de Franck est à l'origine » de son geste. « Tous les soirs, il me disait qu'il était venu chez Disney pour faire de la grande gastronomie et qu'il en avait marre qu'on l'oblige à cuisiner de la m... de perdre un à un ses meilleurs cuisiniers mutés dans d'autres restaurants d'Euro Disney, d'avoir sans cesse la pression du chiffre... » Et le beau-père de dénoncer les rumeurs selon lesquelles l'ancien chef de cuisine se serait suicidé en raison de problèmes de couple.

Un départ négocié refusé

« Je les ai vus ensemble chez moi, ils s'embrassaient, se tenaient par le cou », affirme au contraire Pierre-Louis Neut, qui précise que son gendre avait tenté à plusieurs re-



QUINCY-VOISINS (SEINE-ET-MARNE), HIER. Franck Claret aurait écrit son désespoir sur un mur de son domicile.

(LP/AURÉLIEN PEROL)

prises de négocier son départ de l'établissement. En vain.

Chargé de l'enquête sur les circonstances de ce drame, le groupement de gendarmerie de Seine-et-Marne se refusait, hier, à tout commentaire. Après deux autres suicides de salariés à Disneyland et une tentative de suicide en février dernier, ces nouvelles révélations mettent le géant des loisirs dans une position délicate. Hier, la direction — qui,

jusqu'ici, a toujours rejeté toute part de responsabilité dans ce drame — est revenue sur sa position dans ce communiqué : « Nous n'avions pas connaissance d'un quelconque message laissé par Franck. Les autorités vont certainement se prononcer sur les suites à donner à cette information. Nous sommes, nous aussi, désireux de connaître les circonstances de ce drame quelles qu'en soient les raisons. »

AURÉLIEN PEROL

SOCIAL

Prison requise contre les dirigeants de Molex

TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

cembre 2009, et du plan social pré-

direction a même acheté leur silence

dent assez maladroitement : « Le